



**FEDERATION SYNDICALE des activités
postales et de télécommunications**

25/27 rue des Envierges 75020 PARIS

Tél 01 44 62 12 00

Fax 01 44 62 12 34

Quelles perspectives après la réussite de la marche du 19 mars ?

La marche du 19 mars 2017 pour la justice et la dignité a été un véritable succès pour au moins une triple raison.

La participation à la manifestation puisqu'environ 20 000 personnes étaient présentes.

L'appel à manifester à l'initiative des familles victimes de violences policières a regroupé de nombreuses forces associatives, syndicales, de l'antiracisme politique, forces issues de l'immigration, voire certains partis politiques mais aussi de nombreux collectifs locaux.

Il faut enfin particulièrement insister sur les mobilisations qui se sont construites en province tout au long de la préparation de cette manifestation, y compris en organisant des montées collectives le 19 mars.

Ce mouvement a su s'organiser d'une manière exemplaire dans un modèle d'organisation où toutes les décisions ont été prises en commun, avec une conscience collective de l'enjeu qui était devant toutes ces forces.

Pour toutes les raisons exposées ci-dessus, la fédération SUD-PTT est favorable à continuer ce travail engagé, à l'approfondir que ce soit du point de vue de la réflexion collective autour des thèmes initiaux de l'appel et/ou autour des actions que nous pourrions mener ensemble sur les discriminations.

Notre fédération est aussi favorable à l'élargissement des questions relatives à toutes les discriminations dont sont victimes les populations arabes et africaines en intégrant régulièrement l'oppression et la discrimination spécifiques des femmes ainsi que la problématique de leurs droits.

Sans abandonner la question des violences policières et des contrôles au faciès de masse tout aussi violents, il nous semble nécessaire et indispensable d'agir sur les discriminations liées aux recherches d'emploi, de logement, sur les inégalités scolaires, les politiques d'incarcération... toutes politiques qui concourent à créer un véritable racisme institutionnel.

Se fixer des échéances de débat dans la durée entre nous doit aussi permettre de réfléchir à des actions dans le cadre collectif déjà constitué, par exemple – et ce ne sont que des exemples - en prospectant sur les possibilités d'actions de groupe (vis-à-vis d'institutions publiques ou privées) ou de boycott (vis-à-vis d'entreprises, de marques ou de produits).

Dans le strict champ syndical, nous avons aussi une responsabilité particulière dans ce combat à mener sans concession, en tout premier lieu dans nos entreprises respectives.

Pour cette raison, nous avons déjà engagé dans nos rangs un large débat autour de ces discriminations, notamment à notre comité fédéral d'octobre 2016 dans un contexte d'hystérie collective anti-musulmane (« Et si l'Islam n'y était pour rien... où comment remettre au centre du débat la question sociale ») ou avec des articles réguliers dans notre journal aux adhérents.

Ce travail doit continuer dans SUD-PTT mais aussi en collaboration étroite avec Solidaires.

Enfin, pour que ce travail prenne tout son sens, il doit traverser l'ensemble de notre fédération et s'appuyer sur un travail concret dans les départements et les communes de la part de nos équipes syndicales.

Il ne s'agit pas seulement de lutter contre le racisme mais de participer à un combat qui renverse le rapport de forces social en mettant l'égalité concrète et réelle au cœur de notre quotidien.